

Résolution des représentants du personnel au CNSHSCT
réunis en séance le 4 décembre 2013
Sur le point intitulé «RDD suite à la mission de JF Colin »

Les représentants du personnel constatent qu'à ce jour l'entreprise n'apporte toujours pas de réponses aux interrogations formulées par les membres au cours des quatre séances consacrées aux enquêtes internes.

Dans l'attente de ces réponses, le CNSHSCT réclame que le pôle enquête soit cantonné strictement à sa mission d'origine : la loi Sarbane Oxley.

Les réponses attendues devront être apportées en séance au T1 2014 et en présences de l'ensemble des acteurs : direction des enquêtes, les Correspondants Sécurité des Opérations (CSO), JF Collin et d'un décideur de l'entreprise dûment mandaté.